

PROCÈS-VERBAL

Conseil Municipal du 30 avril 2026

Spectateur(s) présent(s) : M. Thierry DRAN.

Absent(s) excusé(s) : M. Patrice LAURENT donnant pouvoir à M. Thierry ALIPS et M. Hervé GALANT donnant pouvoir à Mme Angélique BERNARD.

Absent(s) non-excuse(s) : /

Secrétaire de séance : M. Vincent ODILLE.

Le compte rendu de réunion du conseil municipal du 26 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération Compte Financier Unique 2025 (CFU) – Budget principal et budget annexe Photovoltaïque

Monsieur le Maire présente les résultats des comptes de l'exercice 2025.

COMMUNE DE MAIRY-SUR-MARNE (M57) - COMMUNE DE MAIRY-SUR-MARNE - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	163 764,53	408 693,00	572 457,53
	Recettes réalisées (1)	B	8 593,30	446 970,70	455 564,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	165 218,43	496 038,79	661 257,22
	Dépenses réalisées (1)	E	43 007,24	321 130,90	364 138,14
	Restes à réaliser	F	90 000,00	0,00	90 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-34 413,94	125 839,80	91 425,86
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 453,90	397 026,73	398 480,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-32 960,04	522 866,53	489 906,49
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-90 000,00	0,00	-90 000,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-122 960,04	522 866,53	399 906,49

41200 - MAIRY SUR MARNE

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	1 453,90		-34 413,94		-32 960,04
Fonctionnement	397 026,73		125 839,80		522 866,53
TOTAL I	398 480,63		91 425,86		489 906,49
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
41201-ENERGIE PHOTOVOL - MAIRY /MARNE					
Investissement	8 200,64		-1 899,19		6 301,45
Fonctionnement	32 273,38		4 119,90		36 393,28
Sous-Total	40 474,02		2 220,71		42 694,73
TOTAL III	40 474,02		2 220,71		42 694,73
TOTAL I + II + III	438 954,65		93 646,57		532 601,22

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Mme Élodie MARCHAL propose à l'assemblée de voter le compte financier unique 2025 de la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte financier unique 2025 du budget principal et du budget annexe.

Délibération affectation des résultats 2025 – Budget principal

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025 qui présente un état comptable de 489 906,49 €uros, vu l'état des dépenses non mandatées et des recettes restant à recevoir à la date du 31 décembre 2025. Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2026, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats 2025 comme suit :

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté, compte 002, pour la somme de 399 906,49 €uros et au compte 1068 pour la somme de 122 960,04 €uros.

Affectation au déficit d'investissement reporté, compte 001, pour la somme de 32 960,04 €uros.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter l'affectation des résultats 2025 de la commune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats 2025 du budget principal.

Délibération affectation des résultats 2025 – Budget annexe

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025 qui présente un état comptable de 42 694,73 €uros à la date du 31 décembre 2025. Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2026, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats 2025 comme suit :

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté, compte 002, pour la somme de 36 393,28 €uros.

Affectation à l'excédent d'investissement, compte 001, pour la somme de 6 301,45 €uros.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter l'affectation des résultats 2025 du budget annexe.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats 2025 du budget annexe.

Délibération des taux de fiscalité 2026

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état 1259 et ses simulations sur les taxes 2026. Il propose de voter les mêmes taux que pour l'année 2025 :

Le conseil municipal passe au vote et décide à l'unanimité d'appliquer les taux suivants :

- | | |
|--|---------|
| - taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : | 37,87 % |
| - taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : | 10,20 % |
| - taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : | 16,51 % |
| - cotisation foncière des entreprises (CFE) : | 9,80 % |

Délibération vote des subventions 2026

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur les montants des subventions pour l'année 2026. Après discussion, il indique au conseil la liste des demandes de subventions et propose de voter les subventions accordées. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de ces subventions aux associations suivantes :

La Chenevière :	100.00 €uros
ADMR :	600.00 €uros
Société de Musique de St Germain la Ville :	100.00 €uros
Ecole de Musique de Saint Germain (EMIM) :	350.00 €uros
Société de pêche de Mairy-sur-Marne	250.00 €uros
AS Mairy Foot	250.00 €uros
Société de chasse de Mairy-sur-Marne	250.00 €uros
APE Les P'tits Écoliers	200.00 €uros

Délibération budget primitif 2026 – Budget principal

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Élodie MARCHAL qui présente le budget primitif 2026 :

DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
023	128 267,45 €	R002	399 906,49 €
Chapitre 011	125 655,00 €	Chapitre 70	29 675,00 €
Chapitre 012	153 800,00 €	Chapitre 73	262 448,00 €
Chapitre 014	24 221,00 €	Chapitre 74	105 066,00 €
Chapitre 65	45 890,00 €	Chapitre 75	16 000,00 €
Chapitre 66	1 547,44 €	Chapitre 76	2,00 €
Chapitre 042	369,03 €	Chapitre 013	100,00 €
Chapitre 67	500,00 €		
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	480 249,92 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	813 197,49 €
INVESTISSEMENT			
D001	32 960,04 €	021	128 267,45 €
Chapitre 16	20 336,48 €	Chapitre 10	125 760,04 €
Chapitre 21	203 600,00 €	Chapitre 024	2 500,00 €
		Chapitre 040	369,03 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	256 896,52 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	256 896,52 €

- Virement à la section d'investissement 2026
- Report des résultats de l'exercice 2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer au vote. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget primitif 2026 tel que proposé.

Délibération budget primitif 2026 – Budget annexe photovoltaïque

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Élodie MARCHAL qui présente le budget primitif 2026 :

DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 011	852,00 €	R002	36 393,28 €
Chapitre 42	1 900,00 €	Chapitre 42	1 817,00 €
Chapitre 66	76,46 €	Chapitre 70	4 200,00 €
Chapitre 69	1 000,00 €		
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	3 828,46 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	42 410,28 €
INVESTISSEMENT			
Chapitre 16	1 996,10 €	R001	6 301,45 €
Chapitre 40	1 817,00 €	Chapitre 040	1 900,00 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	3 813,10 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	8 201,45 €

Report des résultats de l'exercice 2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer au vote. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe tel que proposé.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le conseil que l'agent communal a procédé aux différents travaux et interventions nécessaires au sein du foyer rural afin d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien du local.

Par ailleurs, il informe l'assemblée que des déchets médicaux ont été retrouvés dans une poubelle située à proximité de l'aire de jeux communale. Il rappelle que ce type de déchets ne doit en aucun cas être jeté dans des poubelles publiques.

Il informe également qu'un courrier de l'Académie de Reims, en date du 15 avril 2026, a été reçu en mairie. Celui-ci indique que Madame l'Inspectrice d'académie a arrêté, après validation de Monsieur le Préfet de la Marne, le retrait d'un emploi dans les écoles suivantes :

École élémentaire de Mairy-sur-Marne ;

École primaire de la Vallée de la Craie à Vésigneul-sur-Marne

De plus, il informe le conseil municipal avoir assisté à une conférence concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il indique que cette réunion a été particulièrement intéressante. Il rappelle que le PLUi est actuellement en phase de consultation, celui-ci ayant été arrêté par l'intercommunalité. Il propose de réunir prochainement la commission urbanisme afin d'échanger sur ce dossier plus précisément.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet éolien sur la commune, porté par la société WPD, anciennement Calycé, rencontre actuellement quelques difficultés au regard du PLUi. Il précise qu'une réunion doit prochainement avoir lieu entre la société WPD et lui-même afin d'échanger sur ce dossier.

Par ailleurs, il informe aussi le conseil municipal que la société RWE, en charge du projet de passage de câbles pour le parc éolien de Nuisement-sur-Cooles, Cheniers et Soudron, rencontre certaines difficultés techniques et foncières. Il indique que le tracé du passage des câbles, initialement prévu, pourrait être amené à être modifié.

Monsieur le Maire fait un retour concernant la déclaration préalable déposée par la commune pour les bungalows du football. Il informe que l'avis rendu est favorable.

Suite au passage de l'exercice ORION 2026, Monsieur le Maire a constaté plusieurs dégradations sur la commune, notamment au niveau des bordures de trottoir, plaques d'égouts... Un constat a été établi avec l'armée et un rendez-vous sera prévu prochainement afin de procéder à une estimation des dégâts constatés.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal également que les travaux commandés fin 2025 auprès de la société BOITUZAT concernant la route de Saint-Quentin et le Jardinnet ne devraient pas débiter avant l'automne 2026. Ce report est lié à l'évolution actuelle des tarifs du pétrole, ayant un impact sur les coûts des matériaux et des travaux.

Suite à l'offre de recrutement d'un agent communal mise en ligne sur Emploi Territorial, Monsieur le Maire précise qu'il a reçu trois personnes en entretien sur un total de six candidatures reçues. Un candidat a été retenu et prendra ses fonctions le lundi 18 mai 2026.

Tour de table

Mme Sandra CAMPINHO demande l'installation d'un cendrier devant la mairie et l'école afin d'éviter la présence de mégots au sol.

Mme Pauline CORDIER-KANDEL se porte volontaire pour représenter la commune au sein de l'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

M. Thierry ALIPS signale que, dans le nouveau cimetière communal, un arbre pousse sur une concession et pourrait devenir dangereux si ses racines continuent de se développer.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 23 h 10.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 28 mai 2026.